



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Les travailleurs de Produits forestiers Bersifor inc. renouvellent leur convention collective

Baie-Comeau, le 14 septembre 2010- Réunis en assemblée générale, le 10 septembre dernier, les travailleurs se sont prononcés à 97 %, en faveur des termes de leur nouvelle convention collective.

Salaires

Se terminant en 2014, le contrat de travail d'une durée de quatre ans, de ces 50 syndiqués, membres du **Syndicat des travailleurs de la scierie Labrieville CSN**, prévoit des augmentations de salaire de 1.5 % au 1^{er} janvier 2012, 1.5 % au 1^{er} janvier 2013 et 2 % au 1^{er} janvier 2014. Les travailleurs recevront également une augmentation de 0,90 \$ l'heure rétroactivement au 1^{er} janvier 2010 qui correspond aux augmentations prévues pour les deux dernières années à l'ancien contrat, mais pour lesquelles les travailleurs avaient renoncé à ce moment, à cause d'un contexte difficile.

Primes

Les travailleurs recevront une augmentation de la prime de nuit de 0,10 \$ l'heure, rétroactive au 1^{er} janvier 2010, une prime à la signature de 500 \$ pour les travailleurs de 6 mois et plus d'ancienneté et de 250 \$ pour les travailleurs de moins de 6 mois d'ancienneté. Cette prime sera payable en décembre 2010 pour les salariés encore à l'emploi.

De plus, les travailleurs recevront une prime sur les bénéfices de la compagnie pouvant aller jusqu'à 1000 \$ par personne ainsi qu'une prime de présence à la signature de 20 \$ par semaine qui sera bonifiée des pourcentages prévus selon les augmentations salariales.

Autres gains

Cinq semaines de vacances après 20 ans de service, contribution de l'employeur de 2% au REER collectif Fondation ainsi que le transport gratuit pour les salariés pour se rendre à Labrieville, sont d'autres gains obtenus lors de cette négociation.

Le Syndicat des travailleurs de la scierie Labrieville CSN est affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), à la Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt (CSN) et au Conseil central Côte-Nord (CSN).

-30-

Information : Pierre Paul, conseiller syndical, 418-589-2069